

Une autre: «Je prie le gouvernement d'examiner les sources croissantes de violence sous toutes leurs formes dans notre pays et s'efforce de la réduire, pour commencer.»

Parmi mes correspondants, il y en avait très peu qui étaient partisans qu'on impose des limites à la capacité du chargeur. Bien des gens estimaient que cela viserait surtout les collections d'armes à feu, en particulier les modèles anciens à chargeur intégré. On m'a cité 12 ou 14 exemples différents d'armes à feu dont l'usage serait restreint ou qui serait interdites aux termes du projet de loi. Un grand nombre de mes correspondants ne voyaient aucun inconvénient à ce qu'on impose des limites aux armes militaires, d'assaut ou entièrement automatiques. Je citerai une personne: «Il n'y a aucune raison pour que quelqu'un possède une arme entièrement automatique.»

Ce projet de loi a de bons aspects qui feront l'objet de discussions au comité, comme le cours de sécurité pour les armes à feu et les normes nationales qui sont proposés pour faire en sorte que seuls des gens qualifiés puissent obtenir l'autorisation d'acquérir des armes à feu.

La plupart des gens sont partisans d'une période d'attente ou de réflexion avant d'obtenir une autorisation d'acquisition. Après tout, comme l'a dit quelqu'un, l'achat d'une arme à feu ne devrait pas être une décision prise sur un coup de tête.

Des gens ont fait l'éloge par écrit d'autres bons aspects, comme le fait que la restitution des armes à feu perdues pourrait être accélérée et également que ce projet de loi va permettre à des personnes détentrices d'une autorisation d'acquisition de transporter un revolver appartenant à une autre personne, peut-être un membre de leur famille.

J'ai critiqué le projet de loi. Il y a des choses que je voudrais voir améliorer. Je parle, je pense, au nom d'un grand nombre de chasseurs et de tireurs sportifs légitimes. Ils comprennent le problème que nous connaissons dans notre pays, les inquiétudes et l'objectif de la ministre et du gouvernement. Ils s'inquiètent même davantage que bien d'autres personnes de l'usage abusif et du mauvais usage qu'on fait des armes à feu.

Ils sont directement concernés par ce projet de loi. Ils ont le droit d'être entendus avant que nous n'allions plus loin. En tant qu'utilisateurs, ils peuvent offrir des suggestions constructives. Ils peuvent nous aider à élaborer des cours de formation.

Ils peuvent probablement proposer de meilleures façons de contrôler les armes à feu que les législateurs ou les bureaucrates. Ils ont exprimé certaines craintes à

l'égard de ce que ce projet de loi peut leur enlever. En offrant des suggestions et en nous aidant, ils ont tout à gagner. Ils peuvent ainsi mettre en valeur le sport qu'ils ont choisi, améliorer notre projet de loi et contribuer à faire du Canada un pays plus sûr.

Madame la Présidente, approuvons cette motion. Établissons le comité et écoutons les Canadiens avant d'aller plus loin avec ce projet de loi.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Madame la Présidente, je veux féliciter le député de ces remarques franches et sincères sur le sujet. J'ai trouvé ses remarques très utiles.

La plupart d'entre nous ont entendu déjà entendu un certain nombre de ces points de vues. Ce que j'ai à dire, et je vais directement au fondement de la motion à l'étude aujourd'hui, c'est que le gouvernement semble avoir commis une erreur à un certain moment, vraisemblablement après l'affaire Marc Lépine à Montréal.

Peu importe la raison, la ministre de la Justice semble avoir été contrainte à présenter une mesure législative reflétant la politique du gouvernement. Le gouvernement veut légiférer dans ce domaine. Maintenant, il semble se rendre compte que le projet de loi n'est pas bon, qu'il présente certains défauts graves.

Nous avons vraiment besoin d'une mesure législative, mais il y a trop de défauts dans ce projet de loi. Si le projet de loi est trop mauvais pour qu'on aille plus loin et que le gouvernement n'a pas le courage de le retirer, il faut quand même qu'il nous montre qu'il prend des mesures.

N'est-ce pas pour cela qu'il renvoie la question à un comité spécial? N'admet-il pas en réalité qu'il a commis une erreur? N'est-ce pas pour cela que nous devons maintenant retourner à la case départ et remâcher toutes ces questions? Il y a beaucoup de questions à régler, certaines se rapportant au projet de loi, d'autres non.

Il n'est pas question d'amnistie ici. J'ai remarqué aujourd'hui certaines statistiques sur la ville de Toronto. Du 1^{er} janvier au 31 août cette année, le service de police de cette ville a saisi 1 506 armes à feu illégales, comparativement à environ 1 200 en 1980. Cela veut dire qu'on saisit 6,2 armes à feu par jour à Toronto.

Il y a beaucoup de points qui sont laissés de côté dans ce projet de loi. Je veux demander au député s'il est prêt à reconnaître que le gouvernement est parti du mauvais pied, afin que nous puissions tous repartir rapidement du bon pied et répondre aux nombreux besoins auxquels une mesure législative doit répondre dans ce domaine.

M. Fee: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue d'avoir posé la question.